

Original : Anglais

**RESOLUTION DE LA TRENTE-SIXIÈME
SESSION DU COMCEC**

(Réunion virtuelle uniquement, 25-26 Novembre 2020)

La trente-sixième Session du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 25 et 26 novembre 2020, dans un format virtuel uniquement ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14ème session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Turquie, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et s'est vivement félicité de la mise en œuvre réussie des statuts révisés et de la stratégie adoptée à la quatrième Conférence islamique au sommet extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4ème Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Economique du COMCEC en 2009, de la 46ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 35ème Session du COMCEC ;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats membres envers l'OCI-2025 : Programme d'Action adopté à la 13ème Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à Istanbul, Turquie et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4ème Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah ;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, notamment pour servir de forum central permettant aux Etats Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque

Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Pays Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, Réunions, ateliers de travail, foires et autres activités dans les domaines de coopération ;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le CID, la CIFC, l'ICIEC, la CICIA, l'OAIA, l'INMPI et l'OIFS.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre (Ordre du jour : Point 2)

1- **Salue** le Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; **félicite** les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et **demande** aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.

2- **Demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de présenter des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums pertinents de l'OCI.

3- **Salue** le bon déroulement des réunions des groupes de travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 35ème Session du COMCEC et **salue également** les travaux de recherche et les perspectives sectorielles menées par le Bureau de Coordination du COMCEC notamment pour enrichir les discussions dans chaque Réunion de Groupe de Travail du COMCEC.

4- **Félicite** les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leurs domaines de compétence et **salue** les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions tenues dans la période de Juillet-Septembre 2020.

5- **Invite** les Etats membres concernés à utiliser le système de suivi des politiques du COMCEC, qui a été mis en place par le Bureau de coordination du COMCEC pour le

suivi effectif de la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC.

6- **Apprécient** les efforts des Etats membres et des institutions de l'OCI pour la mise en application des recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC, invite tous les Etats membres à tout faire pour la mise en œuvre, autant que possible, des Recommandations et **demandes** et prie les Institutions de l'OCI de les appuyer dans ce but, en développant leur capacité et en organisant des formations pour mettre en application les recommandations des Politiques.

7- **Salue également** les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans l'aide des pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19, entre autres, « le Programme d'Intervention contre la COVID-19 du COMCEC » lancé par le BCC ; la publication intitulée « Impacts Sociaux-Économiques de la Pandémie COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI, » et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC ; le « Programme de Préparation et d'Intervention Stratégique à la Pandémie de la COVID-19 » lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de la Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI organisés par le CIDC en collaboration avec l'OCI et les Institutions Internationales ; diverses activités de financement et de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et de capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par la CIFIC pour aider les Pays Membres dans leurs luttes contre la pandémie de la COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICIA pour contrer la crise de la COVID-19 tant au niveau gouvernemental ainsi qu'au niveau du secteur privé.

8- **Exprime** son remerciement au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

9- **Prenant note** des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, **invite** les Etats membres à intensifier leurs efforts pour tirer parti des avantages du financement des projets du COMCEC, en particulier en vue de concrétiser les Recommandations Politiques des Ministres.

10- **Accueille favorablement** la finalisation de vingt-deux projets subventionnés par le Financement des Projets du COMCEC en 2019 et de vingt-deux projets à mettre en œuvre dans le cadre du septième appel à projets et **accueille** également favorablement le huitième appel de projets lancé en septembre 2020 par le Bureau de Coordination du COMCEC.

11- **Appelle** les Points Focaux Nationaux ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC à collaborer plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour assurer l'efficacité de la communication et de la coopération.

12- **Invite** les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

13- **Encourage** les Etats membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

14- **Notant avec satisfaction** que le nombre de Pays Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, **demande** aux Pays Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.

15- **Prend note avec appréciation** du fait que les Etats membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Turquie, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national et **encourage** les autres Etats membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.

16- **Demande** également aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

17- **Remercie** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, l'ICD, l'ICIEC, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

18- **Réitère** les résolutions pertinentes de la 34ème et 35ème Sessions du COMCEC,

qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et qui **soulignent également** le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

19- **Réitère également** sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.

20- **Adopte** les recommandations de la 36^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue en format virtuel seulement les 20 et 21 octobre 2020.

21- **Demande** aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et **appelle** ces institutions à envoyer des invitations aux États Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action (Ordre du jour : Point 3)

22- **Prend note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action

23- **Souligne** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Le programme d'action du COMCEC **demande** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'activité complets sur la situation de la mise en application du programme aux sessions et aux réunions de suivi du COMCEC

24- **Salue** les efforts du Secrétariat général de l'OCI pour l'organisation de la Cinquième Réunion Annuelle de Coordination des Institutions de l'OCI (ACMOI) à Djeddah, siège de l'OCI, les 4 et 5 décembre 2019.

25- **Rappelant** les résolutions concernées des sessions du COMCEC, le Comité **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre

les États membres de l'OCI.

Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux États Membres de l'OCI (Ordre du jour : Point 4)

26- **Prend note** des conclusions soulignées dans le rapport du SESRIC intitulé " Perspectives Economiques de l'OCI 2020 : Défis du Commerce et de l'Intégration dans un Contexte d'Incertitudes Croissantes », et **reconnait** la précieuse contribution de sa section spéciale en dans l'identification des politiques pertinentes pour les défis d'intégration économique dans le contexte économique mondial actuel. Compte tenu de ces incertitudes économiques croissantes comme résultat de la combinaison des chocs de politique commerciale et de la pandémie COVID-19, les recommandations suivantes sont faites pour les pays de l'OCI afin de promouvoir l'intégration économique régionale :

- **Invite** les États Membres à se concentrer sur la création de chaînes de valeur intra régionales et l'établissement de groupements régionaux pour gagner un avantage compétitif sur les marchés mondiaux et stimuler le développement économique régional.

- **Encourage** les États Membres à renforcer le partenariat économique régional pour réduire la dépendance vis-à-vis d'un seul fournisseur étranger pour les produits stratégiques et parvenir à l'autosuffisance dans la production de ces articles.

- **Invite** les États Membres à minimiser l'incertitude de la politique économique, à réduire les coûts du commerce, à améliorer les capacités technologiques et à se préparer davantage pour faire face aux risques de la chaîne d'approvisionnement afin d'exploiter les opportunités potentielles à la suite de la transformation potentielle de la production internationale.

- **Charge** le SESRIC de continuer à surveiller les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les États Membres et charge également le SESRIC de continuer à en rendre compte aux sessions annuelles du COMCEC.

Commerce Intra-OCI (Ordre du Jour : Point 5)

27- **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 22 septembre 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Lignes Directrices pour les Comités de Facilitation Nationale Efficace du Commerce dans les Pays Islamiques », le Comité s'est félicité des principes directeurs et des pratiques recommandées, énoncés dans le « Manuel du COMCEC pour les Organes de Facilitation des Hautes Performances Commerciales ».

(Réf : Document Code OIC / COMCEC /)

28- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC à participer à la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC qui se tiendra en 2021 sur le thème des « Contre-mesures visant à poursuivre la Facilitation du Commerce Pendant et Après la Pandémie de la Covid-19 dans les Pays Membres de l'OCI" et **appelle également** les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC.

29- Le Comité **a également salué** les efforts déployés par les Maldives, le Soudan, le CICIA et l'INMPI pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 sous le septième appel à projets dans le cadre du financement des projets par le COMCEC :

- Le projet intitulé « Transformation Numérique pour Améliorer la Facilitation du Commerce » sera mis en œuvre par le CICIA en partenariat avec 25 pays membres.

- Le projet intitulé « Améliorer le système de contrôle des importations et des exportations de produits alimentaires » sera mis en œuvre par les Maldives en partenariat avec la Turquie et la Malaisie.

- Le projet intitulé « Gestion efficace des frontières à travers la mise en place d'un guichet unique pour le contrôle à la frontière (OSBP) » sera mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec le Tchad, l'Égypte et la Tunisie.

- Le projet intitulé « Formation de l'OCI/INMPI pour la certification halal dans la région africaine » sera mis en œuvre par INMPI en partenariat avec 14 pays membres.

30- **Rappelant** la résolution pertinente de la 14^{ème} Conférence islamique au Sommet, **appelle** les Etats Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

31- Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les stratégies de promotion du commerce, relatives aux facilitations intra-OCI, le 29 juin 2020, en collaboration avec Sénégal Export, Tunisie Export, la Société de Développement du Commerce Extérieur de Malaisie (MATRADE),

- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur le financement du commerce et l'élaboration de stratégies de renforcement du commerce et des investissements intra-OCI le 1er juillet 2020, en collaboration avec le GIIFC, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque africaine d'exportation et d'importation (AFREXIMBANK) et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest (BOAD),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur la mise en place des normes et des certificats relativement aux produits médicaux, aux produits conservateurs et alimentaires dans les États membres de l'OCI le 2 juillet 2020, organisé conjointement avec INMPI en collaboration avec le Département des Normes de Malaisie (Normes de Malaisie), l'Institut national Tunisien des normes et de la propriété industrielle (INNORPI), l'Institut turc de normes (TSE), Dinar Standard (Émirats Arabes Unis) et l'Institut marocain des normes (IMANOR)
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les répercussions de la numérisation des procédures commerciales dans la facilitation du commerce intra-OCI en vue d'atténuer les effets post COVID-19, le 6 juillet 2020, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), PortNet Maroc, Gainde2000 Sénégal, le Mozambique Trade Net et les douanes d'Oman ;
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation pour renforcer le commerce et les investissements intra-OCI et avec le reste du monde, le 13 juillet 2020, organisé conjointement avec le SIAICE en collaboration avec la United Insurance Company (Soudan) Ltd., la Banque de crédit à l'exportation de Turquie (TÜRK EXIMBANK) et l'Agence de garantie des crédits à l'exportation d'Oman (Credit Oman),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'intégration régionale du commerce et des investissements intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec la BID, la CEDEAO, la Ligue des États arabes et la CESA.

32- **Prend note** de la proposition de la Tunisie et le CIDC de lancer un programme de 3 ans comprenant des ateliers de formation régionaux à organiser dans le domaine du Droit et de la Politique de la Concurrence au profit des Pays Membres Arabes et Africains de l'OCI au Centre Tunisien de Formation et de Certification en collaboration avec le CIDC et la CNUCED.

33- **Salue** que la République tunisienne accueillera les événements suivants:

- Acheteurs-vendeurs Réunion dans le domaine de l'Étiquetage et Emballage des Aliments en République tunisienne; en 2021
- Atelier Régional de Marketing en ligne pour les Femmes Entrepreneurs de la République tunisienne en 2021 en coopération avec le CIDC

34- **Exprime sa gratitude** envers le CIDC pour avoir organisé les activités suivantes dans le domaine commercial :

- Programmes de Développement des Capacités du Royaume d'Arabie Saoudite avec l'Organisation de Tourisme Arabe pour soutenir la reprise du secteur du Tourisme dans les pays arabes après la COVID-19,
- Plateforme d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances et des webinaires sur la « Préparation et la Réponse à la Pandémie COVID-19 dans les Pays Membres Africains de la BID »,
- Appui au Développement des équipements et des Capacités pour préparer et répondre à la pandémie de COVID 19 pour le réseau de Laboratoires 10 pays subsahariens (en cours) avec la liaison inverse de la BID,
- Harmonisation des Normes pour les Pharmaceutiques et les Dispositifs Médicaux dans les Pays Africains : (en cours),
- Soutenir la mise en place du Centre National Tunisien des Technologies de l'Éducation « CNTE » Académie des Technologies de l'Information et de la Communication « TIC ».

i) TPS -OCI

35- **Fait appel** aux États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les invite à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais.

36- **Salue** la soumission de listes actualisées des concessions au Secrétariat du CNC par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République islamique d'Iran, le Maroc et **prend note** avec appréciation de l'information fournie par l'Arabie Saoudite que le Conseil de coopération du Golfe (CCG) va communiquer ses listes de concessions les plus actualisées au secrétariat du CNC au plus tôt, au nom de ses six pays membres, à savoir Bahreïn, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, le

Koweït, le Qatar et Oman.

37- **Mandat** le CNC de clarifier le contexte et de fournir une interprétation du point numéro 6 de l'Accord dans la cadre SPC-OCI, en particulier l'expression "sauf décision contraire du COMCEC" avant l'opérationnalisation du SPC-OCI.

38- **A demandé** aux États Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la soumission des listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociation Commerciale (CNC) dans le format standard distribué par le Secrétariat du CNC pour la concrétisation du SPC-OCI au plus tôt.

39- **Demande également** aux Etats membres participants, qui ne l'ont pas encore fait, de notifier au secrétariat du CNC leurs mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

40- Le Comité **a exprimé sa gratitude** à la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC d'avoir organisé une réunion consultative virtuelle pour la discussion des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI le 27 octobre 2020 en présence des États participants, qui ont ratifié les accords SPC-OCI et présenté leurs listes de concessions.

41- **Salue** favorablement l'offre de la République de Turquie, en tant que président des 1er et 2e cycles du Comité de négociation commerciale (CNC), de convoquer une réunion du CNC en 2021 dès que possible pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du système et à une date pour sa mise en œuvre et **appelle** les États participants concernés du SPC-OCI à participer activement à cette réunion.

42- **Demande** au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

43- **Exprime sa gratitude** envers les États Membres suivants d'avoir accueilli des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République de Turquie d'avoir accueilli l'organisation « 7^{ème} OCI Halal Expo » à Istanbul entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre 2019 ;

- L'Etat du Koweït pour avoir accueilli « l'Édition Exceptionnelle de l'exposition sur le tourisme, l'artisanat et la décoration intérieure des Pays membres de l'OCI » au Koweït du 18 au 23 décembre 2019.

44- **Prend note** du fait que l'Exposition universelle « EXPO 2020 Dubaï » sera organisée par les Émirats Arabes Unis à Dubaï du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022 et a invité les institutions de l'OCI à participer activement à l'événement.

45- **Se félicite** que les États Membres suivants accueilleront des Expositions et des Salons Commerciaux Islamiques en coopération avec le CIDC en 2020 et 2021 et **demande** à tous les États Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et des institutions concernées à ces événements :

- La République de Turquie accueillera la « 8^{ème} OCI Halal Expo » à Istanbul en 2021, en collaboration avec le CIDC et l'INMPI;

- La République tunisienne accueillera la « 9^{ème} exposition halal de l'OCI » en collaboration avec le CIDC et l'INMPI,

- La République du Sénégal accueillera à Dakar en 2021 la 5^{ème} Exposition de la Santé de l'OCI et le 17^{ème} Salon de Commerce des États membres de l'OCI; La République islamique du Pakistan accueillera en 2022 le 18^{ème} Salon de Commerce de l'OCI en coopération avec le CIDC;

46- **Demande** au CIDC de continuer d'organiser ses foires sectorielles spécifiques en collaboration avec les États Membres et qu'il soumette régulièrement des rapports sur l'état d'avancement des foires lors des Sessions du COMCEC.

47- **Réitère** sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

48- **Demandé** au CIDC de soumettre régulièrement, aux sessions du COMCEC, des rapports d'avancement sur les salons commerciaux des pays islamiques et les autres salons spécialisés, ainsi que sur les expositions.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

49- **Exprime** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres.

50- **Appelle** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux États Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour

sensibiliser les Etats Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **demande** à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

51- **Appelle** les pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

52- **Appelle également** les Etats membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

53- **Appelle en outre** le groupe de la BID et le CIDC à suivre les questions relatives aux activités de l'OMC et à en faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

54- **Exprime son appréciation** au Royaume du Maroc pour son accueil et le CIDC et le Département de la Stratégie Pays et de la Coopération de la BID et le CIDC pour avoir organisé un atelier de formation sur les techniques de négociation du commerce des services dans les pays de l'OCI les 12 et 13 février 2020, à Casablanca.

55- **Félicite** le CIDC d'avoir organisé le webinaire sur l'impact de la COVID-19 sur l'Intégration Régionale du Commerce et des Investissements Intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec le Département de Stratégie et de Coopération par Pays de la Banque Islamique de Développement (BID), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Ligue des États Arabes (LAS) et la Commission Économique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (CESAO/UNESCWA).

56- **Exprime** sa gratitude au CIDC et à la BID pour avoir organisé un atelier de formation virtuel sur les négociations agricoles de l'OMC et leur impact sur le commerce des produits agricoles entre les Pays Membres de l'OCI les 26 et 28 octobre 2020.

iv) Activités de Financement du Commerce

57- **Apprécie** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de

commerce intra-OCI.

58- **Prend note avec satisfaction** que les validations et les décaissements cumulatifs de la CIFC dans le financement du commerce ont atteint, depuis leur mise en place jusqu'à présent, respectivement 53 milliards et 43 milliards de dollars USD, et que le total des validations et des décaissements à la fin juin 2020 a atteint respectivement 2,40 milliards et 2,494 milliards de dollars USD.

59- **Salue** les efforts de la CIFC dans le financement des PME et des États Membres les Moins Avancés, et **prend note** de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emploi, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.

60- **Se félicite** des efforts de la CIFC pour mener des programmes spéciaux visant à atténuer les conséquences néfastes de la pandémie de la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI sur le commerce et le développement des affaires, où la CIFC a alloué 605 millions de dollars USD en faveur des Pays Membres de l'OCI pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME / soutien au secteur privé. **Se félicite** également des efforts de l'ITFC pour établir une facilité de 1,5 milliard USD en partenariat avec AfreximBank et la BADEA pour fournir une assistance financière aux pays africains afin d'amortir l'impact économique du COVID-19, dont les Pays Membres de l'OCI en Afrique sont parmi les bénéficiaires.

61- **Invite** les États Membres concernés à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

62- **Prend note** des initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par la CIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme de pont commercial pour l'Afrique arabe (AATB), le Fonds de développement du commerce et le Programme pour les PME d'Afrique de l'Ouest.

63- **Prend note** avec appréciation des efforts déployés par la SIFC pour mettre en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, notamment le Programme indonésien de mise en valeur du café, le Programme de liaison inversée pour la Guinée, le Programme du pont du coton, le Programme pour le développement du secteur des dattes dans la région de la Médina, le Programme pour l'évaluation rapide du commerce

électronique en Iraq, le Programme gambien de réduction des aflatoxines et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays CEI, l'Afghanistan, le Burkina Faso, les Comores et Djibouti.

64- **Prend également note** avec appréciation des efforts déployés par la SIFC pour la diversification des Instruments Financiers Islamiques, en soutenant des programmes de formation sur la finance islamique et en promouvant les solutions de Financement Islamique dans les forums internationaux.

65- **Se félicite** du Programme de Renforcement des Capacités de haut niveau fourni par la SIFC aux pays de la CEI et à l'Afghanistan sur la Finance Islamique, dans le cadre des Programmes d'Assistance Technique liée au commerce fournis aux Pays Membres, et **appelle** les institutions de l'OCI concernées à se joindre à ces efforts et à les soutenir.

66- **Prend note** des efforts de la SIACE en tant que seule société multilatérale d'assurance du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements au monde offrant des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

67- **Prend note avec satisfaction** du rôle de la SIAICE dans le soutien de 5, 4 milliards USD pour les entreprises intra-OCI, impliquant 36 pays avec une approbation d'assurance cumulative depuis sa création qui a atteint 41,5 milliards USD à la fin 2019, les affaires assurées dépassant 64 milliards USD.

68- Le Comité **a pris note du** lancement de la nouvelle édition du Rapport annuel sur l'efficacité du développement (RAED) qui englobe la performance du SIAICE au cours des 26 dernières années et félicite le SIAICE d'avoir réalisé six ODD, à savoir ODD 2, ODD 3, ODD 7, ODD 8, ODD 9, ODD 17.

69- **Prend note** du rapport préparé par la SIACE sur le programme de Business Intelligence de l'OCI et **demande** à la SIACE et au SESRIC d'achever au plus tôt les préparatifs techniques pour le lancement du programme.

70- **Demande également** à l'ICIEC en coopération avec le SESRIC de finaliser l'enquête pour évaluer les données commerciales et les systèmes de partage d'informations sur le crédit des pays membres afin d'assurer l'opérationnalisation du programme conformément aux priorités et réglementations des pays membres, et de soumettre les résultats à la 37ème réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 37ème Session Ministérielle du COMCEC.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

71- **Salue** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité des Etats Membres.

72- **Salue** la République Populaire du Bangladesh, la République du Tchad, la République d'Indonésie, l'État du Koweït et la République du Yémen en tant que nouveaux membres à compter du 1er janvier 2021 et la Fédération de Russie en tant que nouveau membre observateur de l'INMPI, ce qui a augmenté le nombre des États membres de l'INMPI à 42 ainsi que 3 observateurs et invite les États membres concernés à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (TC), à ses conseils de métrologie et d'accréditation.

73- **Exprime ses remerciements** à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **invite** les États Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC - Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

74- **Invite** les Etats Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Etats Membres, et invite les Etats Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

75- **Prend note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

76- **Salue** les efforts de l'INMPI qui a mené 6 programmes de formation sur les normes halal de l'OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique (Ordre du jour : Point 6)

77- **Prend note** des efforts entrepris par la CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.

78- **Encourage** les Chambres de Commerce des États Membres à participer activement aux activités de la CICA.

79- **Exprime sa gratitude** envers CICA d'avoir organisé l'Atelier de travail sur la « Promotion de la croissance verte et de la technologie dans le domaine du couple produits alimentaires-eau / énergie pour les pays de l'OCI – Défis et opportunités » à Karachi, au Pakistan, du 2 à 4 décembre 2019.

80- **Rappelant** les résolutions pertinentes du COMCEC et du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et la décision pertinente de la 35^{ème} Réunion de l'Assemblée Générale de la CICA, accueille et applaudit la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul avec la Signature de l'Accord du Pays Hôte du Centre entre la République de Turquie et l'ICCIA pendant la 35^{ème} Réunion ministérielle du COMCEC qui a eu lieu le 25 – 28 novembre 2019.

81- **Se félicite également** des efforts visant à opérationnaliser le Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul et demande à la CICA et au TOBB d'accélérer les mesures à prendre pour rendre le Centre opérationnel.

82- **Prend note avec satisfaction que** la « Conférence de haut niveau de l'OCI sur l'investissement public et privé » a été organisée conjointement par la Présidence du Bureau d'Investissement de la République de Turquie, le Secrétariat Général de l'OCI et le Groupe de la Banque Islamique de développement les 8 et 9 décembre 2019 à Istanbul, Turquie, sur le thème « Libérer les Opportunités d'Investissement Intra-OCI : Investissement pour la Solidarité et le Développement ».

Financement du développement du secteur privé

83- **Prend note avec appréciation** des efforts de la CIM, qui travaille efficacement au financement de projets du secteur privé dans les pays membres.

84- **Demande** à la CID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de financement du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Améliorer le Transport et les Communications (Ordre du jour : Point 7)

85- **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications qui s'est tenue virtuellement le 7 juillet 2020 sous le thème « Tarification des infrastructures de transport dans les pays membres

de l'OCI », le Comité s'est **félicité** de ses recommandations de politiques suivantes :

- Développer des politiques contemporaines de tarification des infrastructures de transport et utiliser des instruments de mise en œuvre tels que les PPP, lorsque cela est possible, et les opérations de transport public pour un système de transport efficace.
- Affecter un opérateur autonome (entité/institution/organisme) pour la perception effective des redevances et l'allocation des fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport.
- Utiliser les outils de tarification des infrastructures de transport (péages, prélèvements, taxe sur les véhicules, taxe sur les carburants, taxe sur le kilométrage, etc.) pour gérer efficacement la demande de transport ainsi que la levée de fonds pour le développement des infrastructures de transport.
- Utiliser la perception contemporaine (les péages électroniques automatisés, les unités embarquées à bord du véhicule (On-Board-Unit /OBU) et la Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites – GNSS) et les systèmes d'application pour garantir une tarification efficace des infrastructures de transport.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

86- **Appelle les États Membres**, qui se sont inscrits auprès du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC, qui se tiendra en 2021 sur le thème «Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport après COVID-19 » et **appelle également** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC.

87- **Salue** les efforts de la Gambie, de l'Iran et de la Jordanie pour les projets suivants mis en oeuvre avec succès en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC

- Le projet intitulé " Amélioration des capacités humaines et institutionnelles pour un système intégré de gestion des bases de données dans les pays de l'OCI " mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigeria et la Turquie.
- Le projet intitulé « Accroître le transport et le commerce maritimes dans le cadre du SPC-OCI » mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec Oman, Qatar, Pakistan et Turquie.

– Le projet intitulé « Reconstruction de l'Ancienne Ligne Ferroviaire Ottomane Hejaz - Phase 2 », mis en œuvre par la Jordanie en partenariat avec l'Égypte et la Turquie.

88- **Salue également** les efforts du Cameroun, du Nigéria et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC :

– Le projet intitulé « Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Bénin, le Togo et la Gambie.

– Le projet intitulé « Établir des archives de transport maritime » sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec la Côte d'Ivoire et le Tchad en 2021.

– Le projet intitulé « Mise en œuvre des conventions maritimes internationales » sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Algérie et la Tunisie en 2021.

89- **Se félicite** de l'offre de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie (TOBB) de partager son expérience dans la mise en œuvre du système TIR avec les États membres intéressés.

90- **Prend note** des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI entre Dakar et Port-Soudan, **demande** au Secrétariat Général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les États Membres concernés sur les progrès réalisés dans la réalisation du projet dans les enceintes concernées de l'OCI.

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif (Ordre du jour : Point 8)

91- **Prend note avec satisfaction** de la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme les 24 et 25 septembre 2020, dans un format virtuel uniquement, sous le thème du « Tourisme Médical dans les Pays Membres de l'OCI », **se félicite** de ses recommandations de politiques suivantes :

- Encourager les activités de marketing et de branding afin de dynamiser l'image du pays de destination en vue d'attirer des patients internationaux
- Utilisation de plateformes en ligne pour des stratégies marketing personnalisées vers des groupes cibles
- Promouvoir le développement/la mise en œuvre de programmes d'échange entre les Pays Membres de l'OCI pour le personnel médical afin de stimuler le partage des connaissances et d'expérience

- Encourager les accords bilatéraux ou régionaux/multilatéraux (tels que les programmes d'échange de patients, les services de pré-diagnostic, les alliances entre les prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie, etc.) entre les acteurs publics/privés, y compris les assurances et les hôpitaux, afin de soutenir l'échange de patients
- Établir une base de données sur le tourisme de santé à l'usage des pays membres de l'OCI pour une meilleure coopération en termes d'échange patient-traitement et de renforcement des capacités pour les soins de santé

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

92- **Appelle** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme qui se tiendra en 2021 sur le thème « Stratégies d'atténuation pour le tourisme après la COVID-19 » et **appelle également** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC.

93- **Reconnait** la nécessité d'évaluer les pertes et dommages dans le secteur du tourisme après la pandémie post-COVID et d'élaborer un plan de redressement en fonction de la nature de l'impact du COVID.

94- Le Comité **a pris note avec satisfaction de** la tenue de la Réunion consultative concernant le COVID-19 du Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC, le 9 juillet 2020, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI et la voie à suivre ».

95- **Exprime sa gratitude** à la Turquie pour avoir accueilli la 8^{ème} réunion du Forum du Secteur Privé de Tourisme de l'OCI/COMCEC qui s'est tenue virtuellement le 11 novembre 2020 sur le thème « Al Quds en tant que destination spéciale ».

96- **Salue** les efforts du Cameroun, de l'Ouganda et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Parties prenantes du renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations (DMO)» qui sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigéria et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Tourisme communautaire par la promotion des sites

patrimoniaux» qui sera mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Gambie, la Malaisie, le Mozambique et le Nigéria,

- Le projet intitulé « Revitaliser la route de voyage de Mevlana » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Afghanistan et l'Iran.

97- **Invite** les États Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les résidents palestiniens d'Al-Quds et à faire preuve de solidarité leur.

98- **Se félicite** du nouveau programme Al-Qods lancé par la BBC en 2020 afin d'améliorer l'infrastructure touristique dans le but ultime d'améliorer l'image d'Al-Qods entend que destination touristique compétitive et attractive et de préserver l'identité arabo-palestinienne dans la ville et **prend note des** deux projets qui seront finalisés d'ici la fin de 2020 dans le cadre du programme Al-Qods ;

- Le projet intitulé « Analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour le tourisme à destination d'Al-Quds » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l'économie nationale de la Palestine

- Le projet intitulé « Soutenir la capacité institutionnelle du tourisme à Al-Quds et son patrimoine » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l'économie nationale de la Palestine

99- **Prend note avec appréciation** des efforts du SESRIC pour organiser des cours de formation et des séminaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal et les statistiques du tourisme dans le cadre du Programme de renforcement des capacités du SESRIC.

Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Ordre du jour : Point 9)

100- **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture le 17 septembre 2020 sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays membres de l'OCI ». Le Comité s'est félicité des recommandations de politiques suivantes ;

- Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et/ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.
- Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau ou un comité (soit un conseil interministériel, un conseil présidentiel ou un comité) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques ; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.
- Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques en matière de la sécurité alimentaire et de nutrition en période de turbulences (par exemple la pandémie de COVID-19) à tous les niveaux, allant du sous-national au niveau national ; de sous-régional à régional et bilatéralement, du niveau de l'OCI au niveau enfin mondial.
- Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.
- Mettre en place une plate-forme/un système d'information alimentaire en ligne (ex: atlas de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer des politiques fondées sur des preuves.
- Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances/d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information -Suivi-Évaluation.)

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

101- **Appelle** les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC qui se tiendra avec le thème « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences : Le

Cas de COVID-19 », en 2021.

102- Le Comité **a pris note avec satisfaction de** la tenue de la Réunion consultative relative au COVID-19 du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC, le 30 juin 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et l'agriculture dans les pays membres de l'OCI ».

103- Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Bénin, le Niger, le Surinam, COMSTECH et SESRIC pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache » à mettre en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité de stockage des céréales et de pois à vache » qui sera mis en œuvre par le Niger en partenariat avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité des systèmes d'irrigation des cultures légumières » qui sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec l'Indonésie et la Turquie,
- Le projet intitulé « Les nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » qui sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec sept autres États Membres,
- Le projet intitulé « Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux » qui sera mis en œuvre par SESRIC en partenariat avec douze autres États Membres.

104- **Prend note des** activités de SESRIC, y compris les cours de formation virtuellement organisés sur l'amélioration de la productivité du coton, l'analyse de la sécurité alimentaire et la gestion de l'eau dans le secteur agricole.

105- Le Comité a également **pris note** des efforts du Groupe de la BID dans le secteur agricole, y compris le lancement du Programme régional de développement de la filière riz au profit de 10 pays de l'OCI (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan) en Afrique subsaharienne et l'appui au Projet régional de cartographie de la fertilité des sols de l'Afrique de l'Ouest impliquant six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée, Mali, Sénégal

et Sierra Leone) en Afrique occidentale dans le but d'améliorer la production agricole et la productivité dans les zones ciblées.

106- **Se félicite de l'offre renouvelée** de la République de Turquie d'accueillir la Huitième Conférence Ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole en 2021 et **invite** les États Membres et les organes et institutions concernés de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC à participer activement à cet événement important.

107- **Se félicite également** que la 3^{ème} Assemblée générale de l'Organisation pour la sécurité alimentaire (IOFS) soit accueillie par la République de Turquie, dans un format uniquement virtuel, les 2 et 3 décembre 2020, et appelle les États Membres et les organes et institutions concernés de l'OCI à participer activement à cet événement important.

Allègement de la Pauvreté (Ordre du jour : Point 10)

108- **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 15^{ème} réunion du Groupe de travail la réduction de la pauvreté, qui s'est tenue virtuellement le 29 septembre 2020 et ayant pour thème la « Pauvreté urbaine dans les pays membres de l'OCI. », se félicite de ses recommandations politiques suivantes :

- Développer des stratégies de planification urbaine complètes et efficaces qui se concentrent particulièrement sur une meilleure gestion des bidonvilles pour empêcher la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux, améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.
- Concevoir des politiques du marché de travail locales efficaces qui permettraient de s'attaquer au problème de l'informalité et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.
- Activer les outils de Finance Sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans les réunions de politique de lutte contre la pauvreté urbaine.
- Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (ex: pandémie COVID-19).
- Conceptualiser la pauvreté urbaine et élaborer/améliorer la collecte des données et les pratiques de mesure de données pour réaliser des politiques fondées sur des données probantes.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

109- **Appelle** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la réduction de la pauvreté qui se tiendra sous le thème « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI », en 2021 et appelle **également** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC.

110- Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Bénin, la Gambie et la Turquie pour que les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Le pilotage TVET dans les pays sélectionnés de l'OC » qui sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie,
- Le projet intitulé « Introduire l'éducation de l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires » qui sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcer la capacité humaine de la santé et créer un groupe de travail d'intervention » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Soudan, la Somalie et le Niger.

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

111- **Réitère sa demande** aux Etats membres qui se sont engagés auprès du FSID à remplir leurs engagements et demande au Groupe de la BID de faire rapport à la 37^{ème} session du COMCEC sur les insuffisances dans la réalisation de l'objectif de capital du FSID.

112- **Rappelant** les résolutions pertinentes des récentes sessions du COMCEC sur les observations des Pays membres en vue d'améliorer la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté, notamment en augmentant la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, notamment par des projets de petite et moyenne dimension financés par des subventions, Le Comité **a demandé à nouveau** au FSID de prendre ces observations en considération dans la planification de ses programmes et activités futurs.

113- **Prend note** des rapports de la BID sur le FSID et le PSDA, **reconnait** le progrès réalisé dans le PSDA et **demande** à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA, à l'achèvement de ses projets, en fournissant des détails sur les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, les leçons retenues, etc. et de les soumettre aux forums appropriés de l'OCI, ainsi qu'aux prochaines réunions du COMCEC.

114- Demande également au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris les ressources gouvernementales, non-gouvernementales et le secteur privé dans les États Membres.

115- **Se félicite** des efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation de ressources auprès des différentes institutions financières en vue d'une mise en œuvre plus efficace de la SPDD.

ii) Programme de l'EPF-OCI

116- **Prenant note avec appréciation du rapport d'avancement du SESRIC** sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFP 2020-2025, demande au SESRIC de soumettre des rapports d'avancement sur le statut de la mise en œuvre de la Feuille de Route aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

117- Apprécie les efforts continus du SESRIC en vue d'améliorer les capacités et la qualité des ressources humaines dans les Pays Membres et appelle le SESRIC à mobiliser plus de ressources financières pour le Programme de l'OCI-PFP.

118- **Appelle** les États Membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI.

119- **Demande** au SESRIC de mener davantage de programmes de formation axés sur l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre de l'EPF-OCI.

iii) Mise en Œuvre des ODD

120- Prend note avec appréciation du rapport présenté par le SESRIC intitulé « Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI », **demande** au SESRIC de préparer des rapports d'activité annuels sur le progrès concernant l'accomplissement des BDS prioritaires dans les pays membres de l'OCI et de les soumettre aux sessions ministérielles du COMCEC et **demande également** au SESRIC de poursuivre ses activités de formation statistique avec un accent sur les BDS prioritaires pour les bureaux statistiques nationaux des États membres dans le cadre du Programme

de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

121- **Prend note de la** liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI en vue de l'application des ODD dans les Etats Membres et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC **et appelle** les Etats Membres et les Institutions compétentes de l'OCI à participer activement à ces activités.

122- **Demande** au Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 37ème session du COMCEC.

Renforcement de la Coopération Financière (Ordre du jour : Point 11)

123- **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 14ème Réunion du Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC virtuellement le 15 septembre 2020, sur le thème « Améliorer le cadre de gouvernance de la charia dans les finances islamiques », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes ;

- Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.
- Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
- Élaborer des lignes directrices pour assurer/faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.
- Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia.
- Promouvoir l'intégration du secteur financier islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

124- **Appelle** les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC, à participer activement à sa 15^{ème} réunion, qui se tiendra en 2021, sur le thème « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux

microentreprises et aux PME contre la COVID-19 », et **appelle** également les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC.

125- Le Comité a également **salué** les efforts déployés par Brunei Darussalam, la Malaisie, le Nigéria et la Sierra Leone pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Programme de renforcement des capacités sur Sukuk, ESG Sukuk et la Fintech islamique » qui sera mis en œuvre par Brunei Darussalam en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Marchés de capitaux avancés islamiques par le biais de la technologie financière » qui sera mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Turquie et Brunei Darussalam,
- Le projet intitulé « Améliorer Takaful dans les États membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Soudan et le Mozambique,
- Le projet intitulé « Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique » sera mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec la Malaisie et le Nigéria.

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

126- Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 14e Réunion du Forum des bourses de l'OCI qui s'est tenue virtuellement le 8 octobre 2020.

127- Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a **invité** les États Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

128- **Se félicité** de l'offre de la Bourse d'Istanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 15^{ème} Réunion du Forum en 2021 et **appelle** les États Membres de participer activement à cet événement important.

129- **Demande** aux États Membres de soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les Indices en vue de promouvoir activement l'indice et le Fond S&P OIC/COMCEC Shariah 50 auprès des investisseurs et de la communauté financière dans

leurs pays respectifs en les informant directement ou par le biais d'événements publics et de communiqués de presse ainsi qu'en publiant l'Index sur les sites officiels de leurs Bourses et **invite** également les États Membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

130- **Prend note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à établir l'Echange d'Or de l'OCI parmi les États Membres volontaires, et **demande** au Secrétariat du Forum d'avancer les préparatifs techniques pour la création de l'échange d'or de l'OCI et de faire rapport à la 37^{ème} Session du COMCEC et à la réunion du Comité de suivi.

131- **Invite** les Etats membres intéressés à soutenir activement le groupe de travail du Forum sur les métaux précieux, notamment en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

132- **Invite également** toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des banques centrales de l'OCI et, les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

133- **Prenant note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à faire progresser le programme de développement durable dans les échanges des Pays membres, le Comité a **demandé** au Secrétariat du Forum de travailler sur les préparatifs techniques des projets qui pourraient aider à soutenir les échanges de l'OIC pour prendre des actions supplémentaires en matière de durabilité, notamment en travaillant avec S&P sur l'évaluation de la faisabilité d'un indice de durabilité pour le Forum des échanges de l'OCI.

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

134- Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 9e Réunion du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC qui s'est tenu virtuellement les 13 et 14 octobre 2020.

135- **Se félicitant** de l'offre du Conseil des marchés des capitaux(CMB) de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 10ème réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2021, **appelle** les États Membres à participer activement à cet important événement .

136- **Salue** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement des marchés et la littératie financière, et **appelle** les États Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

137- **Rappelant** la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, **invite** les États membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/COMCEC Real Estate Exchange et les invite à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

138- Le Comité **s'est félicité** du Communiqué de la 2^e Réunion du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC qui s'est tenu virtuellement le 7 octobre 2020.

139- **Se félicite également** de l'offre de la Banque Centrale de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la 3^e Réunion du Forum en 2021, et **demande** à tous les États Membres de participer activement à cette Réunion.

140- Le Comité **a salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par SESRIC à l'égard des banques centrales et des autorités monétaires des États Membres et a **prié** SESRIC de continuer à organiser de telles activités pour les institutions compétentes des États membres.

Échange de vues sur « la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme » (Point 12 de l'ordre du jour)

141- **Se félicite** des recommandations politiques de la 15^{ème} réunion du groupe de travail sur le Tourisme «la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme », qui s'est tenue virtuellement le 25 septembre 2020.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

Thème de la prochaine Session d'Échange de Vues

142- **Décide** sur «Le rôle de la finance islamique dans le soutien des microentreprises et des PME contre le COVID-19» comme thème de la session d'échange de vues à la 37^e

session du COMCEC et **demande** au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC à sa 16e réunion, en coopération avec les Institutions pertinentes de l'OCI, de proposer des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 37ème Session du COMCEC.

Date de la 37ème Session du COMCEC (Ordre du jour : Point 13)

143- **Décide** que la 37ème Réunion du Comité de Suivi se tiendra les 8-9 juin 2021 et que la 37ème Session du COMCEC se tiendra les 22-25 novembre 2021, en Turquie.

Questions Diverses

144- **Rappelant** les mandats donnés par les résolutions des précédentes sessions ministérielles du COMCEC pour les institutions pertinentes de l'OCI, il est **demandé** à certaines institutions du Groupe de la BID d'être présentes pendant les discussions au titre des points pertinents de l'ordre du jour de la réunion du Comité de suivi et de la réunion des hauts fonctionnaires du Sessions Ministérielles du COMCEC et de rendre compte des développements dans leur domaine de compétence auxdites réunions.

